

# L'héritier présomptif des ursulines

Pierre-Louis Vaillancourt

Volume 23, Number 3, Winter 1991

Jacques Ferron : en exotopie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/500946ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/500946ar>

[See table of contents](#)

## Publisher(s)

Département des littératures de l'Université Laval

## ISSN

0014-214X (print)

1708-9069 (digital)

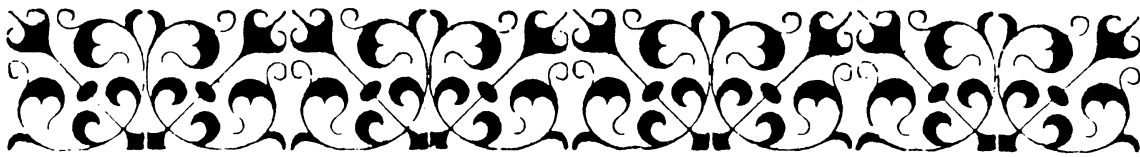
[Explore this journal](#)

## Cite this article

Vaillancourt, P.-L. (1991). L'héritier présomptif des ursulines. *Études littéraires*, 23(3), 79–91. <https://doi.org/10.7202/500946ar>

## Article abstract

Presented as a sequel to explain the changes made in *la Nuit*, Jacques Ferron's *Appendice* astounds us by its complexity and its tenuous connections with *les Confitures de coings*. The author is concerned less with justifying the hardening and amplification of his earlier narrative than with developing to a considerable extent his few allusions to his hero's childhood. What Ferron produces in effect is a veritable "family portrait"; this is particularly true of his maternal descent, for which the four-volume history of the Ursulines of Trois-Rivières serves by and large as "biblio-text". All the evidence tends to confirm that his family was socially eminent. Given all his links with the French-Canadian professional high bourgeoisie, why did Ferron choose to cast off his ancestral connection and assume the class consciousness of a dispossessed and alienated hero? It is this question that the article attempts to elucidate.



# L'HÉRITIER PRÉSOMPTIF DES URSULINES

*Pierre-Louis Vaillancourt*

■ Plume intarissable, Jacques Ferron fut aussi un *rapiéceur*. Ses textes sont des collages. Il les monte à partir d'agréments éparpillés ailleurs, puis il les retamise pour en saupoudrer d'autres<sup>1</sup>. À l'aise dans le genre court, il n'aborde le long que par l'addition. *Les Confitures de coings*, reprise de *la Nuit*, sont conformes à cette tendance; ensuite, pour justifier le gonflement et le changement de titre, il ajoute un long appendice, de près de la moitié de la fiction elle-même, où les transformations sont rattachées aux événements d'octobre 1970<sup>2</sup>.

*La Nuit* mettait en scène un modeste employé de banque, marié, sans enfants, qui recevait tous les ans un appel d'un agent de police, Frank, chargé de vérifier son domicile. Cette nuit-là, François annonce à son interlocuteur que Frank est mort. Ce dernier lui donne alors rendez-vous à Montréal en le priant d'apporter

son cadavre. François se lève, hèle un taxi, traverse le pont et se rend à la morgue où l'attend Frank. Leur conversation fait surgir des souvenirs d'enfance communs, à Louiseville. On apprend qu'après un séjour au sanatorium où l'étranger Smédo l'avait initié au communisme, François avait été terrassé d'un coup de poing par Frank lors d'une manifestation, traîné en cour, et acquitté, mais à la condition implicite de renoncer à ses idées, à son enfance, à son pays, aux siens. Il en avait alors perdu son âme, que Frank avait mise dans sa poche.

Après avoir festoyé dans un club, François part avec une prostituée noire, Barbara. Il revient vers un Frank mort d'avoir mangé les confitures qu'il lui avait apportées, s'empare de son carnet rempli de réflexions sur les Québécois et rentre chez lui, ayant ainsi retrouvé son âme.

---

1 La bibliographie de Ferron par Pierre Cantin témoigne de la fréquence de ce procédé.

2 Outre *les Confitures* et l'*Appendice aux Confitures de coings ou le Congédiement de Frank Archibald Campbell*, l'ouvrage contient *la Créance* et *Papa Boss*, ainsi que *le Journal des Confitures de coings* (sauf indication contraire, la pagination entre parenthèses renvoie à l'*Appendice*). Quant au texte de *la Nuit*, il avait été publié par Parti pris en 1965; une édition commentée, à laquelle nous empruntons le synopsis, a été faite par Diane Potvin en 1979.

S'étant jugé trop doux avec l'occupant oppresseur anglophone qu'incarnait Frank Archibald Campbell, Ferron décide de corser les allusions politiques auparavant diluées dans l'onirisme ambiant. L'ironie le cède à la colère, le ton poétique au ton polémique. Les références politiques intègrent la leçon de la répression d'Octobre.

L'*Appendice* justifie certaines modifications — comme celle du titre destinée à mettre l'accent sur le poison —, sans pourtant éclairer les digressions ajoutées. Composé de textes hétéroclites, l'*Appendice* ne remplit en fait ses promesses exégétiques que dans la première section, sorte de Manifeste des *Confitures* où Ferron, s'identifiant à François et identifiant Frank à Frank Scott, juriste de l'Université McGill, dévoile la lutte entre les « deux solitudes » que représente leur conflit, et conclut à la nécessité du poison. En même temps, la situation de François correspond, à travers la sienne, à celle de tous les Québécois humiliés.

Les autres sections fourmillent plutôt d'anecdotes diverses, étrangères en apparence à l'intention des *Confitures*. La deuxième section présente un oncle politicien, à l'éloquence facile et fascinante, dont les réflexions sur l'art de la parole permettent à Ferron de commenter son métier d'écrivain; autour de la figure de l'oncle gravitent celles du père et du grand-père maternel. La troisième raconte la vie et les œuvres de trois femmes qui ont porté, au couvent des ursulines des Trois-Rivières, le nom de Mère Saint-Stanislas. Conjointement sont évoquées d'autres femmes éduquées au couvent : la mère de Ferron et les deux sœurs de celle-ci. La quatrième section rend surtout

hommage à la tante Irène, brillante et rieuse, célibataire d'esprit libre dont les visites et les cadeaux enchantaient l'enfant qu'était alors Jacques. La cinquième décrit le cortège funèbre de sa mère, dite « cadette » car morte à un âge moins avancé que celui qui écrit. Le rituel observé est commenté à la lumière des règles de préséance dont les annales des ursulines font état. Les liens nombreux entre cette communauté et la famille de la mère sont recensés, tandis que des digressions éclairent le rôle national joué par l'Église au Québec. Le récit s'achève sur un douloureux adieu à la mère, aux accents poignants, et un abrupt congédiement des valeurs qu'elle représente.

Ce résumé plutôt symphonique trahit le caractère composite et débridé de l'*Appendice* (plus proche, en fait, d'une partition dodécaphonique), où se bousculent récits, discours, anecdotes, dialogues, dans un beau désordre qui obscurcit le sens autant que le fait l'onirisme des *Confitures*. Les éléments structurants sont d'ailleurs hétérologues entre les deux textes. Malgré un déroulement disjonctif, brisé par des analepses et des prolepses, *les Confitures* relèvent d'un chronotope systématique : l'enfance à la rivière-mère; la jeunesse avec ses péripéties urbaines menant à la perte de l'âme et des clochers de l'enfance; la vie adulte en banlieue, marquée par l'amnésie; puis la nuit, à la fois espace et temps de l'initiation, de la libération. Ces quatre masses textuelles ne trouvent pas de correspondance dans l'*Appendice*. Le temps primordial de l'enfance y occupe une place centrale et plonge ses racines dans un passé historique et mythique. L'espace, celui d'une petite ville, est autosuffisant, même s'il provo-

que des rêves d'évasion chez quelques-uns. Tous les personnages appartiennent à la famille proche ou élargie, alors que François vit quasi *incommunicando* avec sa femme, sans ascendance ni descendance. La trame quasi policière qui fondait la diégèse des *Confitures* s'égaille ici en micro-récits.

En somme, l'*Appendice* grossit démesurément les quelques pages consacrées aux souvenirs d'enfance, qui étaient d'ailleurs plutôt ceux de Frank dans *les Confitures*. Il remplit donc le trou noir qui produisait l'implosion des *Confitures*, cette âme perdue qui, retrouvée, redonne à l'enfance sa saveur, à la foi son sens, à la famille sa dimension, à la patrie son nom, au personnage son identité. Mais à la fin de l'*Appendice*, l'écrivain Jacques Ferron renie paradoxalement l'âme difficilement reconquise par son double François, en congédiant brutalement la mère, médiatrice de l'âme : « qu'elle aille seule [au tombeau] même si sa perte m'a été immense et que j'ai tout fait par amour pour la retrouver » (p. 148). Fondées sur la nostalgie d'un manque et la joie d'une réappropriation, *les Confitures* s'achèvent dans l'*Appendice* par la mise au pilori et au rancart de cette âme perdue et retrouvée, l'enfance de François.

À défaut d'un addendum qui expliquerait ce revirement bizarre, il faut se tourner pour le comprendre vers les quatre volumes qui relatent l'histoire des *Ursulines des Trois-Rivières depuis leur établissement jusqu'à nos jours*<sup>3</sup>, et qui servent vraisemblablement de

biblio-texte à l'*Appendice* tant y sont nombreux les références, les citations, les commentaires de ces annales. Elles ne constituent pas seulement en effet un réservoir d'anecdotes mais jouent un double rôle, génétique pour la composition du texte, et herméneutique pour le choix de société que fait l'auteur. Car derrière l'histoire de la communauté religieuse se dessine celle d'une collectivité.

Le premier tome couvre cent ans, de 1697 à 1806, soit de la fondation du couvent jusqu'après la chute du régime français. C'est alors une *chronique* comme en avaient composé les moines de Saint-Denis, où les faits quotidiens de la communauté s'entrelacent intimement avec les événements nationaux, dans une immédiateté qui ravit, depuis Léopold Von Ranke, les historiens, en raison de l'absence de distorsions, de distances, de niveaux et d'analyses, ce qui facilite la reconstitution d'une histoire totale. Le premier chapitre contient par exemple le récit de la fondation du monastère par M<sup>gr</sup> Saint-Vallier, rappelle les achats de terrains et la construction des premières résidences. Les contrats établis voisinent avec la description des premières sauvagesses instruites, lesquelles côtoient les premiers bienfaiteurs de l'établissement. La présentation de l'état de la colonie suit celle du monastère; les principaux épisodes sont les menaces de l'escadre anglaise, puis de la flotte de Walker. À la peinture du décès des grands, comme M<sup>gr</sup> Laval, et des exploits des héros, comme François Hertel, succèdent le panégyrique de l'humble et saint frère Didace

---

3 Ouvrages désignés dans cet article par le terme *Annales*.

Pelletier, puis l'examen des activités économiques de la région. Poèmes de circonstance, lettres personnelles, biographies des grandes familles trifluviennes encadrent le récit des petites misères matérielles, comme un incendie, ou des bonheurs spirituels, comme la moisson de nouvelles recrues, les vertus d'admirables sœurs, la dévotion au Sacré-Cœur. Le texte sort à l'occasion de la colonie, mentionne le triste sort des religieuses de France, l'édifiant martyr de certaines à Orange. Il revient ensuite au sec bilan de l'œuvre éducatrice menée depuis 1752, avec la liste des élèves. La chute de Québec, la reddition de Montréal, la présence de soldats laissés aux bons soins des ursulines, alors hospitalières avant l'arrivée des sœurs de la Providence, provoquent des peines et des remous, suscitent des angoisses quant à l'avenir, créent des difficultés matérielles dont même les plus banales, telle la rareté des livres français, sont narrées.

Le second volume, qui couvre les années 1806 à 1835, marque déjà un repli significatif des intérêts sur la vie interne du monastère. Les religieuses sont même refoulées au profit des biographies des chapelains, en particulier l'abbé de Calonne, dont l'action au monastère monopolise huit chapitres et dont la vie remplit tout l'appendice, de onze chapitres. Le désinvestissement politique est explicite. L'annaliste rapporte l'élection controversée du Juif Ezekiel Hart en 1808, sans prendre position, car « au cloître, on le conçoit, il n'était nullement question de politique » (*Annales*, II, p. 380). À cette époque, la communauté avait adopté l'interprétation cléricale de la conquête, à savoir que « le Canada fut sauvé par sa perte

même » (*les Ursulines des Trois-Rivières, 1639-1939. Trois-centième anniversaire*, p. 22), sauvé de l'athéisme révolutionnaire français, il va de soi.

Osant pourtant un « coup d'œil sur l'horizon politique » des Trois-Rivières en 1835, le tome III se contente finalement d'évoquer l'agitation politique et les réclamations des Canadiens pour la justice et la liberté. Ces nuages sont balayés pour la présentation des grands acteurs, épiscopaux, financiers (le roi des Forges M. Matthew Bell) et, « autre théâtre, nouveau décor » (*Annales*, III, p. 5), pour celle des militaires. Puis, « de la place d'armes descendons au parquet » (p. 6), suit la liste des juges, des notaires, complétée par le « spectacle d'un âge qui s'en va, de ce bon vieux temps d'autrefois » (p. 7), celui des tentes des quatre grandes races sauvages venues négocier aux portes de la ville. Le tome se termine par des biographies : celles du supérieur, M<sup>re</sup> Thomas Cooke, en vingt chapitres, d'autres chapelains, puis de M<sup>re</sup> Charles-Olivier Caron, en quinze chapitres.

De chroniques, les annales sont presque devenues des *Vies* et ne remplissent qu'accessoirement le rôle de journal de bord de la communauté. Le tome IV, pour la période de 1835-1911, est encore, comme le reconnaît son préfacier M<sup>re</sup> François-Xavier Cloutier, « plus intime que les précédents » qui contenaient des « trésors de faits remarquables, d'actions d'éclat, d'exemples précieux et de sublimes leçons » (*Annales*, IV, p. 1). L'ouvrage n'est plus qu'un carnet monastique, consacré aux joies et aux tristesses de l'humble quotidien qu'ornent cependant quelques « fleurs claustrales ». Processions, embellissement de la chapelle,

règles de vie, poèmes de Mère Chantal, biographies des supérieures, visites distinguées, tissent la trame d'un univers déserté par la politique. La Rébellion de 1837 s'éteint dans cette note : « Nous arrivons aux événements si graves de 1837; mais les agitations politiques s'arrêtent sur le seuil du cloître. L'annaliste n'en dit rien » (p. 11). Ou si peu : quelques mots de sympathie pour le chef des Patriotes trifluviens, le D<sup>r</sup> Kimble, « homme prudent et éclairé » (*ibid.*). La Confédération de 1867 mérite une mention aussi pudique. « Dans le cloître, cette date ne fut guère marquée que par une sonnerie prolongée de midi à une heure » (p. 299), sans que soit oublié cependant le message essentiel, l'appel lancé par M<sup>gr</sup> Cooke pour se rallier au nouveau drapeau agité par G.-E. Cartier et J.A. Macdonald. Conseil facile à suivre : Lady Cartier (Hortense Fabre) était une « ancienne » du couvent.

Les annales se révèlent donc un précieux document pour comprendre l'évolution de la société québécoise après la Conquête, dans le sens d'un désinvestissement des univers politique, économique et militaire au profit des domaines religieux et judiciaire; dans le sens aussi d'un rétrécissement de la vision nationale au profit d'une perspective plus épiscopale de l'intérêt collectif. La transformation ne se fait pas cependant au détriment des ursulines. De l'arrière-scène où elles étaient d'abord cantonnées, à la remorque des grandes institutions et des grandes familles, elles se retrouvent à l'avant-scène. Profitant de sa position de force, la communauté multiplie ses effectifs, étend son réseau dans les petites villes et aux États-Unis, et, prenant le dessus du panier, peut bientôt

prétendre jouer avec le clergé un rôle national de guide et d'inspirateur. Le colosse a des pieds d'argile, cependant, par absence de base économique. Mais, comme l'avait remarqué Marx, les superstructures se maintiennent parfois longtemps malgré la perte des infrastructures, jusqu'à ce qu'elles s'effondrent subitement.

Ce mouvement de repli, cette désaffectation à la longue dangereuse du politique, Ferron les a bien compris, comme le prouvent ses commentaires sur le rôle de l'Église dans la nation québécoise. En même temps, il reconnaît et admire le rôle positif rempli par les communautés religieuses. Il se montre en particulier sensible à leur capacité d'intégration des ethnies étrangères, ce qu'elles réussissaient brillamment, grâce à un prestige fondé sur leur dimension supranationale.

Car les ursulines pouvaient se targuer d'un caractère international aussi marqué que celui des Jésuites. Fondée en Italie et devenue le premier ordre enseignant dans l'Église pour les filles, la communauté était répandue partout dans le monde et comptait, quatre cents ans après sa fondation en 1535, 15 000 religieuses éduquant plus de 80 000 enfants. Aussi, faute d'institutions propres, ou reconnaissant l'excellence de la formation donnée, des familles trifluviennes juives, protestantes, ou catholiques anglophones envoyaient leurs filles chez les ursulines qui, en retour, leur assuraient un enseignement dans les deux langues. Dans les listes d'élèves, on trouve des dizaines de noms étrangers, des Cattrel, Budden, Bailey, Ritter, M<sup>c</sup>Leod, Welsh, Morris, M<sup>c</sup>Carthy, Wadleigh. La diversité ethnique du recrutement confortait la prééminence des religieuses. La fréquenta-

tion d'un couvent catholique et français produisait chez ces élèves divers résultats : une certaine intégration, parfois une conversion qui réjouissait les cœurs, voire même l'entrée dans l'ordre. Ainsi le nom de Mère Saint-Stanislas a été porté, remarque Ferron, par trois sœurs : Anastasie Cloutier, une « authentique Canadienne » (p. 113); Minnie O'Hare, fille de l'Irlandais Edward O'Hare et d'Ann Hart, petite-fille d'Aaron Hart, ce « Juif de nation et de religion » (*Annales*, I, p. 414) né en Allemagne; et Annie Ryan, de souche anglaise ou irlandaise. La transmission du nom rappelle que « l'Église est au-dessus des nations » (*Appendice*, p. 113), mais elle révèle aussi le rôle de creuset social que pouvaient jouer les ursulines à l'égard des diverses ethnies.

En entrant dans l'ordre des Ursulines, l'on croyait accéder à la perfection de la société ecclésiastique, opposée à l'imparfaite, la civile (Ferron, *Historiettes*, p. 170). Aussi parfaite fût-elle, la communauté reproduisait cependant les différences de classes de l'imparfaite. Elle se composait de religieuses enseignantes, dites de chœur, et de converses cloîtrées qui s'occupaient de l'entretien du monastère, ou non cloîtrées vaquant au service des élèves à l'extérieur. Pour Ferron, la converse n'est « ni plus ni moins qu'une servante » (p. 134). Le critère décisif de sélection, selon lui, c'est la dot, qui doit être versée à la communauté lors de la prise du voile. Car « il est juste et d'une grande sécurité pour la jeune fille qui entre en religion, qu'elle donne à la communauté qui la reçoit ce qu'elle aurait eu de sa famille, si elle l'avait laissée pour une autre vocation » (*Les Ursulines des Trois-Rivières, 1639-1939*, p. 7).

Cette division interne rassure l'extérieur sur le caractère élitiste de la communauté : ouverte à tous, elle réserve cependant une place à part aux jeunes filles que distinguent le talent, l'intelligence, l'instruction, mais surtout l'appartenance sociale.

Dans une société dominée par l'institution familiale, cette tendance élitiste conduit naturellement au népotisme, largement pratiqué — et sans la subtilité que lui suppose Ferron. Certes, une religieuse perdait son patronyme; cependant, les annales soulignent tout lien familial avec les membres distingués de la société imparfaite. L'attention vaut pour les élèves : l'une était la sœur de Sir Georges-Étienne Cartier, l'autre deviendra son épouse; l'annaliste des premiers tomes elle-même, Mère Sainte-Marguerite, née Marie-Eugène Lassalle, morte en 1933, est la cousine de l'historien Benjamin Sulte. Les parents en vue sont présentés à la fin du tome II, de même que les réussites exceptionnelles d'anciennes élèves, telle Marguerite Bourgeois. Le fait d'être la fille, la mère, la cousine, la sœur d'un membre éminent de l'épiscopat, de la magistrature ou de l'appareil d'État constitue le meilleur gage d'accéder au poste de supérieure. Deux exemples suffiront à illustrer un népotisme généralisé au couvent comme à la ville. Françoise Hertel était la fille du héros François Hertel et de Marie-Joseph de Thavenet; aussi,

le peuple, ses censitaires, surtout ceux qui s'étaient fait, en quelque sorte, une idole du généreux guerrier, croyait tout bonnement que, de nécessité, tout ce qui se rattachait au nom du « héros » devait siéger au premier rang, au dedans d'un monastère comme ailleurs (*Annales*, I, p. 58).

C'est pourquoi on murmure de ne pas la voir bien vite devenir supérieure. Entre 1781 et 1801, la supérieure est Mère Thérèse de Jésus, fille de l'honorable François Baby et de Marie-Anne Tarieu de Lanaudière. « Dans ses veines coulait un sang généreux qui rendait presque naturel son actif dévouement et son énergie » (*Annales*, I, p. 419). L'affection « sans faiblesse » que « cette bonne mère avait voué[e] à sa famille » (*ibid.*, p. 418) sera précieuse à un moment où les religieuses, pour des conflits financiers, devront en appeler au conseil privé du roi d'Angleterre, en bénéficiant des conseils et des ressources financières des familles Baby et de Lanaudière.

L'élitisme et le népotisme sont les composantes structurantes que Ferron relève dans les annales des ursulines, mais qui reproduisaient trop fidèlement les valeurs d'une société traditionnelle trop appréciée pour qu'il puisse les condamner sans examen. Le Québec tout entier était alors manichéen, soutient-il, divisé entre notables et petites gens, comme à Louiseville où les habitants des rues principales se distinguent des Magouas de la périphérie. L'exemple du népotisme venait de haut : un premier ministre, Alexandre Taschereau, contribuait financièrement à l'élection d'un opposant, Maurice Duplessis, « fils de juge », plutôt qu'à celle d'un libéral comme Camilien Houde, « sorti du peuple » (p. 108). Ces traits définissaient un pays « admirable », « cohérent et clair » (p. 123), qui pouvait, malgré eux, prétendre à une tota-

lité heureuse, pourvu que soit assuré l'échange d'un niveau à l'autre. Dans l'œuvre de Ferron, *le Ciel de Québec* sera le roman de cette harmonie bénie, où prélats et politiciens communiquent avec le village des Chiquettes, où ira se ressourcer le fils du *bishop* écossais et qui fournira au pays son Rédempteur (Fauché), appelé à rédimer ces légers travers.

L'absolution, partielle, de ces préjugés par un auteur peu suspect de les partager, s'explique sans doute par le singulier mérite qu'ont eu à ses yeux ces types de communauté et de société d'intégrer les apports ethniques. L'élitisme et le népotisme sont les composantes mêmes d'un internationalisme assimilateur. La capacité d'absorber les étrangers, qu'il observe dans les villages à l'aide des noms figurant sur les pierres tombales (*Escarmouches*, II, p. 126sq.), lui apparaît comme un trait définitoire essentiel sans lequel un peuple risque sa survie. Dans l'*Appendice*, c'est la famille Hart qui constitue le modèle exemplaire de cette intégration en douce accomplie par les ursulines. L'ancêtre Aaron avait fait fortune à Trois-Rivières et ses fils et petits-fils s'étaient illustrés dans le monde financier, politique, judiciaire, et même littéraire avec deux historiens. Les descendants de ce fameux clan se sont en majorité progressivement fondus dans la société francophone<sup>4</sup>. Aussi l'un des personnages les plus flattés de Ferron est le vieux docteur Hart, présent dans l'*Appendice* et héros de *la Créance*, descendant d'Aaron et « cousin germain de la troisième Mère Saint-

---

4 Comme le remarquent plusieurs historiens des Hart tels D. Rome, D. Vaugeois, R. Douville.



Stanislas [Minnie O'Hare, fille d'Ann Hart], qui avait déjà lu attentivement les quatre livres des *Annales des Ursulines des Trois-Rivières* [où il] retrouvait un peu l'histoire de sa famille » (p. 116).

Pas moins de treize mentions des Hart sont disséminées dans les quatre volumes des *Annales*. On y retrouve d'abord Aaron Hart, le bienfaiteur, dont le nom « est resté bien populaire dans nos maisons »; les anciennes mères terminaient le récit de ses dons « en disant : "Ce monsieur a bien assisté la communauté" » (*Annales*, I, p. 414-415). Puis certains des quatre fils d'Aaron, Moses, Benjamin, Alexander et Ezekiel, lequel fut le premier Juif à être élu au Parlement et dont les difficultés pour siéger sont évoquées dans les *Annales*. De même les filles Hart, sinon celles d'Aaron qui fréquentèrent pourtant le couvent, du moins celles d'Ezekiel, Emma, Esther, Henriette, et celle de Benjamin, Anne (prénom francisé d'Ann, probablement la mère de la troisième Mère de Saint-Stanislas, cousine du docteur), ainsi que Mathilda Hart qui, convertie de la veille, fait sa première communion en 1857 (*Annales*, IV, p. 69). Sont mentionnés aussi les fils d'Ezekiel : Adolphus Mordecai, avocat connu qui se fit mettre à l'amende pour mépris de cour après avoir défendu avec trop de véhémence l'action des patriotes auxquels certains Hart, dont son père

qui avait reçu Papineau à sa table, étaient liés; Aaron Ezekiel, avocat à Trois-Rivières qui fit voter au conseil des remerciements aux ursulines pour les secours prodigués aux incendiés de 1845; Ira (James) Craig, ainsi nommé après la visite que fit à Ezekiel père le gouverneur Craig en 1809. Quant au D<sup>r</sup> Hart, selon Ferron qui se trompe sans doute sur sa filiation, il serait le fils d'Alexander, seigneur de St-Zéphirin de Courval (seigneurie achetée par son père Aaron), mort accidentellement à Montréal des suites d'une chute dans la cale d'un *steamboat* appartenant à sa compagnie (*Annales*, IV, p. 429)<sup>5</sup>.

Ce D<sup>r</sup> Hart, médecin à Louiseville, qui salue courtoisement son collègue de Yamachiche, le poète Nérée Beauchemin, représente donc un modèle d'intégration qui est le fruit lointain de l'action des ursulines. Mais cette capacité assimilatrice, soutenue par une perspective élitiste, internationaliste et népotiste, n'opère plus. La réussite des ursulines appartient au passé. Figure exemplaire de l'intégration dans l'*Appendice*, l'étranger apparaît dans les *Confitures* comme l'instrument d'une aliénation. L'autre, c'est Smédo, Carone, Barbara, Frank. À la figure sympathique du D<sup>r</sup> Hart dans l'*Appendice* correspond dans les *Confitures* celle, antithétique, de Frank, prototype de tous les anglophones rhodésiens. La véhémence de Ferron à dénoncer le support référentiel de ce personnage, l'uni-

---

5 Alexander avait eu deux fils, David et Lewis, le premier devenu médecin à Montréal. Or, le « vieux docteur Hart », selon Ferron, « avait été baptisé [...] sous les prénoms d'Adolphus Mordecai Michael. Maintenant, à Louiseville, il s'appelait le docteur Michel Hart. Sa femme avait été Canadienne [Rouleau] » (p. 116). Il s'agirait alors du fils d'Adolphus Mordecai, et petit-fils d'Ezekiel qui était le frère d'Alexander. Né après 1844 (date du mariage de son père), Michael appartenait d'ailleurs bien à la génération du poète Nérée Beauchemin (1850-1930) et de sa cousine germaine, la troisième Mère Saint-Stanislas (1860-?), petite-fille elle aussi d'Ezekiel par sa mère Ann. Le père de Michael était mort d'apoplexie dans un tribunal de Montréal mais avait été inhumé à Trois-Rivières.

versitaire Frank Scott, est d'autant plus grande qu'il avait jadis traité ce dernier « avec révérence et une sorte d'amitié, non seulement dans *la Nuit* mais aussi dans *la Charrette et le Ciel de Québec* » (p. 105). Dorénavant jugé inassimilable et fourbe, l'étranger quitte le rôle d'adjuvant pour celui d'opposant.

Les *Confitures* marquent donc une adhésion partielle de Ferron aux thèses de Parti pris sur le rôle oppressif et colonisateur de l'Anglais, alors que l'*Appendice* rappelle l'ancien statut d'allié objectif. La différence entre les deux perceptions crée un résidu problématisé dans les *Confitures*, où l'image de Frank oscille entre le double de François comme complètement narcissique, ou la figure hétérotopique radicale à abattre (voir Harel, p. 103-120). Tenté par la représentation fascinante et paralysante que l'autre se fait de lui-même, François surmonte cependant ce processus identificatoire, enclenché par un lieu d'enfance semblable, des intérêts littéraires partagés, grâce à un apprentissage de la réalité nouvelle induit par trois épisodes.

Le premier est la sortie du Palais de Justice, qu'il parcourt comme un immigrant de la Gare Windsor, analogon de l'espace montréalais, en adoptant l'anglais comme langue véhiculaire : « Je n'arrêtais pas de dire : "Sorry, Sir" à mes nouveaux concitoyens, tous des Anglais » (*Les Confitures*, p. 63). Le carnet de Frank, vantant l'utilité de l'assimilation, confirme la volonté de l'autre de ramener François au statut d'immigrant. D'où la légitimité du meurtre final, exorcisme que prépare l'épisode de l'aventure amoureuse avec Barbara « dont la peau noire n'est pas l'uniforme des Ursulines des Trois-Rivières! » (*Les Confitures*, p. 80.) L'union

amoureuse avec Barbara, dont l'altérité est irréductible, autorise la coïncidence de l'image de soi à celle de nègre blanc d'Amérique, et la prise de conscience d'un statut réel trop longtemps dissimulé dans les plis des robes des ursulines. L'expérience avec Barbara constitue d'ailleurs la réduplication a contrario de celle vécue par Frank Anacharsis Scott, dans *le Ciel de Québec*, avec une prostituée, catalyseur de sa mission au village des Chiquettes.

Dans le kaléidoscope ethnique des *Confitures*, où les rôles ont une dimension symbolique, le chauffeur de taxi Carone semble être le transmigrateur possible d'une autre culture, apparentée à la française (l'ordre de Sainte-Ursule a été fondé en Italie). Car si son nom évoque Charon, archétype du passeur, donc de l'immigrant, il rappelle aussi Caron, patronyme de la mère cadette. Dans le conte « le Pont », une autre immigrante, une Irlandaise un peu folle qui traversait précisément le pont Jacques-Cartier avec sa charette, avait rejoint les rangs des francophones. Mais cela prouve aussi que dorénavant, « on francise comme on peut, par le bas surtout, alors qu'on s'anglicise par le haut » (dans *Contes*, p. 49).

Après avoir rejeté une illusion, celle de maintenir une forme d'intégration par le haut telle que la réussissaient les ursulines, Ferron pourfendra une autre erreur, celle de l'existence d'une élite autochtone que le népotisme est chargé à la fois de confirmer et de légitimer. Car, à la vérité, il n'y a pas de haut. La division entre sœurs converses et religieuses de chœur au couvent, entre Magouas et habitants de la grand'rue à Louiseville, n'était que l'écran d'une autre sujétion, qu'il faut dénoncer :

qu'elle aille! d'une famille ridicule qui se croyait de sang royal parce qu'elle était dominée-dominatrice, d'une race de marchands impitoyables envers les pauvres gens, qui croyait se racheter par ses Ursulines et ses Ursulinettes alors qu'elle ne perpétrait *[sic]* ainsi que sa sous-dominance dans le comté de Maskinongé (p. 147);

d'une classe intermédiaire distancée de la plus basse par des artifices imperceptibles pour l'étranger, comme le prouve le D<sup>r</sup> Hart,

le seul [de tous les notables de la localité] à ne pas faire de distinction entre Magouas et Louisevilliens, trop en amitié avec son art pour prendre en considération des catégories sociales, fantaisistes à ses yeux, liées à l'habitation et au vêtement (*la Créance*, p. 157; voir aussi l'*Appendice*, p. 112).

À défaut de traits distinctifs réels à l'égard d'un peuple d'autant plus méprisé qu'on n'en est séparé que par des prétentions, on s'était inventé des différences, des oppositions qui restaient blanches :

mon père divisait la société en deux castes, la caste solaire, la sienne, plutôt païenne et anglophone, dont la couleur était le rouge, et la caste lunaire, plutôt romaine et nationaliste, dont la couleur était le bleu. Ces castes comprenaient tout ce que le comté avait d'instruit, de riche et de poli. Elles alternaient aux différents gouvernements fédéral, provincial et municipal comme la nuit succède au jour et le jour à la nuit. Leur opposition était fondamentale, ce qui ne les empêchait pas de s'accorder par le respect, les affaires, les mariages, et aussi par le commun mépris des pauvres et des illettrés dont elles se disputaient la clientèle à chaque élection (*Escarmouches*, I, p. 40).

La futilité de ces oppositions, sur fond de convoitise des quelques charges politiques ou

religieuses disponibles, obligeait chaque caste à adopter une forme de vie théâtrale, selon le modèle des sociétés de cour, astreintes à une perpétuelle visibilité. Sur plusieurs scènes (la ville, la paroisse, l'église), des rituels confortaient l'illusion hiérarchique, comme la disposition du cortège funèbre que le D<sup>r</sup> Hart ne dut comprendre, comme Ferron, qu'à la lecture de l'extrait des annales portant sur l'enterrement de M<sup>gr</sup> Cooke. Des usages de préséances étaient observés aux Trois-Rivières, qui avaient disparu en Europe, au grand scandale des évêques comme M<sup>gr</sup> Plessis ou M<sup>gr</sup> Caron, lequel s'exclame : « Les cérémonies se font horriblement mal à Paris, c'est une vraie pitié. [...] Bon Dieu, où va-t-on? » (P. 131<sup>6</sup>.)

Sans le spectacle de ces infimes nuances, une classe risquait de lire la vérité de son indifférenciation profonde. Le cérémonial garantissait tout de même l'appropriation et la transmission des charges publiques. Aussi, pour y avoir accès, fallait-il appartenir à une famille qui était alors une bonne famille, sortie du rang, c'est-à-dire « du peuple » (p. 108). L'enrichissement, l'éducation, un mariage avantageux ouvraient ces portes. Ainsi, Alphonse Ferron avait « épousé une demoiselle Caron, dotée, nièce de trois Ursulines, [...] qui de l'âge de cinq à dix-huit ans avait été au Monastère de Trois-Rivières » (p. 112). Ce monastère était un véritable foyer pour la lignée maternelle. Adrienne, la mère cadette, y avait retrouvé trois tantes : Georgiana, appelée Mère Marie de Jésus, supérieure de 1905 à 1911; Marie-Emma, devenue Mère Saint-Georges; Marie Virgi-

6 Ferron cite ici les *Annales*, III, p. 307.

nie Flore, Mère Marie du Saint-Esprit, filles toutes trois de Georges Caron, le troisième député de Maskinongé qui avait comme frère M<sup>re</sup> Charles-Olivier Caron, chapelain des ursulines de 1857 à 1893, cousin donc à son tour d'Euphrosine Caron (fille d'Augustin mais élevée par Michel, député de Saint-Maurice), appelée Mère Saint-Michel et nommée supérieure de 1829 à 1835; cousin aussi de Marie-Françoise, fille de Charles (autre député comme ses frères Michel et François), dite Mère Saint-Charles, supérieure à son tour de 1868 à 1877 et dont le frère Charles-François avait été aumônier du couvent en 1822-1823.

Si le D<sup>r</sup> Hart pouvait retrouver « un peu l'histoire de sa famille » (p. 116) dans les annales, Ferron y revoyait beaucoup celle de sa lignée maternelle, depuis l'arrivée de l'ancêtre d'Artois et l'installation de son arrière-petit-fils Michel à Yamachiche en 1783. Les trois fils de ce dernier s'illustreront dans la députation, et ses petits-enfants iront peupler le monastère et accaparer les charges épiscopales et politiques, dignes descendants de cette « famille patriarcale qui n'avait pas tardé à conquérir, dans le district, un rang distingué » (*Annales*, III, p. 273). Plus qu'une courte mention des bienfaits des Hart, Ferron pouvait y lire la vie de M<sup>re</sup> Charles-Olivier Caron, dans les quinze chapitres du tome III écrits pendant la présence au monastère de ses trois nièces, et donc rédigés, comme le devine Ferron, « de telle sorte que les Caron n'y perdissent rien » (p. 133). La nièce supérieure, Mère Marie de Jésus, était d'ailleurs fort

imbue de son patronyme, ne pouvant s'empêcher de mentionner, à propos de l'abbé de Calonne, qui était

intervenu en faveur du *Mariage de Figaro* auprès de Louis XVI avant de venir finir ses jours chapelain des Ursulines de Trois-Rivières, que Monsieur de Beaumarchais était un Caron, ouïda! (P. 136.)

En plus d'illustrer les avantages du népotisme, l'histoire des Caron fournissait aussi une leçon d'ascension sociale par les mariages, celui de Charles avec la fille du député Auguste Rivard-Dufresne, celui de Georges avec celle de l'honorable Étienne Mayrand. Avec une telle famille, aux filles alliées à des familles connues comme les Gérin-Lajoie, aux rameaux illustres, comme cette Mère Caron, une des fondatrices des sœurs de la Providence, comment ne pas s'être « peut-être trop étendu sur les fastes ursulins » (p. 135)?

Et combien modeste en comparaison paraît la généalogie des Ferron, ces cultivateurs dont pourtant deux membres sont sortis du rang, l'oncle Joseph-Émile, élu député fédéral du comté de Berthier-Maskinongé en 1935 et en 1940, et le père, le notaire Joseph-Alphonse, orgueilleux acquéreur de la maison aux cinq portes dans la rue principale, où il installera sa femme Adrienne, dont il avait dû attendre la majorité avant de l'épouser, en raison de l'opposition de la famille. Louables efforts, mais, comme le souligne Ferron en décrivant le jubilé d'argent de M<sup>re</sup> Caron, « les gens de mon patronyme ont eu beau faire depuis, ils ne se sont rien mérité de pareil » à cette « apothéose », où le chapelain se vit justement offrir son arbre généalogique (p. 132-133).

Héritier présomptif des ursulines, Jacques Ferron l'était donc bien, déjà investi, au Jardin de l'Enfance qu'il fréquente après la mort de sa mère, d'une réputation, non méritée à son

avis, d'intelligence et de culture, qui lui venait tout bonnement de « l'investiture héréditaire » ; encore jeune mais déjà « emporté par la réputation de ma mère fomentée par Mère Marie de Jésus » (p. 136-137), cette grand-tante supérieure du monastère. Ferron renonce pourtant à cet héritage, dans lequel il aurait pu se complaire et trouver des bénéfices, tel ce poste de Surintendant des Forêts et des Eaux enlevé aux habitants de Québec par son oncle, « lui qui venait d'un village du comté de Maskinongé, ce qui montrait le prestige de sa famille et témoignait de sa bonne fortune » (p. 137). Il le renie par ce leitmotiv accablant : « qu'elle aille », adressé à sa mère et aux siens, qu'il profère comme l'écho de l'injonction que Barbara adresse à François : « Va, va, tu n'es plus un enfant » (*les Confitures*, p. 80-81).

Après avoir mis en relief le nouveau statut, dangereux, de l'étranger, et reconnu l'ineluctable impuissance des anciens procédés d'intégration de celui-ci, Ferron quitte la position confortable d'appartenance à une élite, fût-elle trompeuse ou sur son déclin. La dénonciation du milieu clos et étouffant passe d'ailleurs par une accusation médicale : la serre chaude engendre la tuberculose, cette maladie des singes « captifs » et des « Sénégalais en France » (p. 119, 148), symptôme donc d'un mal rédhibitoire auquel ont déjà succombé les trois sœurs, Rose-Aimée, Irène et Adrienne.

En tournant le dos au monde de la mère pour suivre dorénavant « le corbillard de [son]

père » (p. 148), Ferron ne troque pas simplement un patronyme pour un autre. Il épouse plutôt une condition, celle du parvenu<sup>7</sup>. Non pour suivre les traces d'un oncle, disert, cultivé, mais au fond valet d'un pouvoir auquel il ne participe pas vraiment, ne faisant que recueillir des miettes et des prébendes pour son comté. Non pour suivre celles d'un père, figure tragique, courageuse et dérisoire, se suicidant à la veille d'une banqueroute appréhendée pour sauver son honneur. Mais pour recommencer à zéro, car l'échec final du père le précipite fort heureusement hors du cocon familial, le bouscule « en dehors de la paroisse et du comté » (p. 148), le refoule dans cette « zone frontalière » où il se retrouve comme un Magoua dans une banlieue peuplée de Chiquettes, remis sans ménagement au pied de l'échelle, cantonné aux emplois miteux de gérant de banque, de médecin, ou d'écrivain, obligé de secouer les illusions qui berçaient son enfance et qui voilaient un sort non plus singulier mais partagé par tous.

Il fallait à Jacques Ferron autant de courage qu'à son père pour renoncer à tant de quiétude, à une vision de caste si flatteuse, pour reconnaître l'effondrement des valeurs anciennes. Mais il possédait les qualités d'un grand écrivain, celui dont la

*sensibilité coïncide avec l'ensemble du processus et de l'évolution historique*, celui qui, pour parler de ses problèmes les plus concrets et les plus immédiats, pose implicitement les problèmes les plus généraux de son époque et de sa civilisation et pour qui, inversement,

7 On n'échappe pas à son destin : Jacques sera cité dans le *Canadian Who's Who*, alors que son père l'avait été dans les *Biographies canadiennes-françaises* (1926).

## L'HÉRITIER PRÉSOMPTIF DES URSULINES

tous les *problèmes essentiels* de son temps ne sont pas des choses sues, des convictions, mais des réalités s'exprimant d'une manière immédiate et vivante dans ses sentiments et ses intuitions (Goldman, p. 60).

Telle fut la grandeur de Ferron, d'avoir compris dans sa chair et sa conscience qu'il

n'y avait « plus de salut que dans l'occupation complète du pays » (p. 148), dût-il pour cela abandonner la merveilleuse rivière sans source et revenir se tapir près du pont Jacques-Cartier, attendant l'heure de conquérir ce dont le pays ne pouvait se passer, Montréal.

---

### Références

- CANTIN, Pierre, *Jacques Ferron, polygraphe*, Montréal, Bellarmin, 1984.
- FERRON, Jacques, *les Confitures de coings et autres textes*, suivis du *Journal des Confitures de coings*, Montréal, Parti pris (Projections libérantes, n° 3), 1977.
- — — —, *la Créance*, dans *les Confitures de coings et autres textes*, p. 151-172.
- — — —, *Escarmouches. La Longue Passe*, Montréal, Leméac (Indépendances), 1975, 2 vol.
- — — —, *Historiettes*, Montréal, Éditions du Jour, 1969.
- — — —, *la Nuit*, Montréal, Parti pris, 1965; Diane Potvin éd., Nancy, Éd. France Québec/Fernand Nathan (Classiques du monde), 1979.
- — — —, « le Pont », dans *Contes*, Montréal, HMH (l'Arbre, G-4), 1968, p. 48-50.
- GOLDMANN, Lucien, *Recherches dialectiques*, Paris, Gallimard, 1959.
- HAREL, Simon, « Aliénation et reconquête. Le Personnage étranger dans *la Nuit* de Ferron », dans *les Cahiers de recherche sociologique*, 12 (1989), p. 103-120.
- *Les Ursulines des Trois-Rivières, 1639-1939. Trois-centième anniversaire de l'arrivée des Ursulines en Nouvelle-France*, Trois-Rivières, Monastère des ursulines, 1939.
- *Les Ursulines des Trois-Rivières depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, 4 vol. (tome 1 : Trois-Rivières, P.V. Ayotte, 1888; tome 2 : Trois-Rivières, P.V. Ayotte, 1892; tome 3 : Montréal, A.P. Pigeon, 1898; tome 4 : Québec, l'Action sociale, 1911).